

proforma

www.jeunebarreaudequebec.ca



Me Pierre Fournier-Simard, récipiendaire de l'Hommage du Lieutenant-gouverneur, l'honorable Pierre Duchesne, Lieutenant-gouverneur du Québec et Me Rénald Beaudry, bâtonnier de Québec.

Hommage du Lieutenant-gouverneur



Mot de la présidente
p. 4



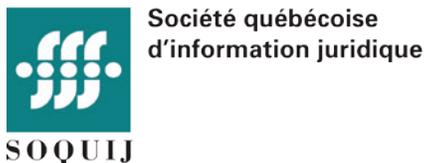
Mot du bâtonnier
p. 5



L'accès à la justice
p. 7

Adresse de retour : Barreau de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, RC-21, Québec (Qc) G1K 8K6

ENVOI DE PUBLICATION / Port payé à Québec convention no 40033674



proforma

Dépot légal 1985
Bibliothèque Nationale
du Québec

Publié cinq (5) fois par année
et tiré à 3900 exemplaires
et distribué gratuitement

Conception graphique :
TroisDeuxUn

Impression : Les impressions
Gauvin & Harbour inc.
1515, av. Saint-Jean-Baptiste
Québec (Québec) G2E 5E2

L'équipe du Proforma

Me Elise Bartlett
Me Geneviève Verreault Tremblay
Me Nicholas Jobidon
Me Maude Bégin-Robitaille

Conseil d'administration du Jeune Barreau 2012-2013

Me Joanie
Proteau
présidente 

Me Jad-Patrick
Barsoum
1^{er} vice-président 

Me Patricia
Blair
2^e vice-présidente 

Me Simon
St-Gelais
Trésorier 

Me Elise
Bartlett
Secrétaire 

Me Audrey
Gagnon
Secrétaire adjointe 

Conseillers (ères)

Me Christina Bouchard
Me Louis-Philippe Pelletier-Langevin
Me Maxime Roy Martel
Me Christian Tanguay
Me Justin Tremblay
Me Renée-Maude Vachon-Therrien

Présidente sortante

Me Marie-Ève Paré



Cocktail de Noël 2012.

Le 29 novembre dernier, le Jeune Barreau de Québec a eu le plaisir de recevoir plus de 200 membres de la communauté juridique de la Vieille Capitale à son traditionnel Cocktail de Noël qui avait lieu, cette année, au restaurant Table de l'Hôtel Pur.

Le Jeune Barreau tient donc à remercier ses généreux commanditaires qui ont permis la tenue d'un tel événement, ainsi que ses nombreux participants enthousiastes ayant fait de cette soirée un véritable succès!

À l'an prochain...

Présenté par :



TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY
AVOCATS



BEAUVAIS TRUCHON
AVOCATS



Carter Gourdeau, Avocats

LES IMPRESSIONS
GAUVIN & HARBOUR INC.
IMPRESSION COMMERCIALE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

La qualité du produit fini
et le respect des délais fixés
sont importants pour vous.
Pour nous, ils sont une priorité.

Imprimeur
de votre bulletin
Proforma...

Et de tous
vos projets.

Téléphone : (418) 872-6003

Télécopieur : (418) 872-0259

gauvin.harbour@qc.aira.com



GALA DES MAÎTRES

JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

1^{ÈRE} ÉDITION
SOIRÉE ANIMÉE PAR HUGO GIROUX, ACTEUR

Le *Jeune Barreau de Québec* est fier de reconnaître les professionnels, membres de son association, qui se démarquent par leur excellence dans le cadre de leur pratique.

Cette première édition du Gala des Maîtres permettra de souligner l'apport de professionnels dans le milieu juridique. Les lauréats des diverses catégories doivent réunir les qualités suivantes : la rigueur, le don de soi, l'implication dans le milieu de travail, la reconnaissance des pairs et l'éthique professionnelle. Les lauréats sont reconnus pour leur contribution positive dans leur domaine et pour l'équilibre dont ils font preuve au quotidien.

Nous sommes donc à la recherche de candidats pour cette première édition du Gala des Maîtres dans les catégories suivantes :

- Litige civil et commercial
- Droit corporatif
- Droit criminel
- Droit familial
- Pro bono/Implication sociale
- Contentieux, juristes de l'État et corps professoral
- Pratique non traditionnelle

Vous connaissez un confrère qui réunit les qualités recherchées pour mériter cette distinction? Nous vous invitons à nous faire suivre par courriel une brève description de ce confrère, ainsi que les motifs pour lesquels vous estimez qu'il doit être reconnu.

Le dévoilement des lauréats aura lieu le 4 avril 2013, 18h au Restaurant le Mezzo dans le cadre d'une soirée gastronomique à l'italienne. Tous les membres de la communauté juridique de la région y sont cordialement invités.

Attention : places limitées!

Coût : 45 \$.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec :

Me Renée-Maude Vachon, organisatrice de l'événement
Tel. 418-650-7042
renee-maude.vachon-therrien@lkd.ca

Fête de Noël des enfants • Édition 2012

Le Noël des enfants a eu lieu le 2 décembre dernier dans l'Atrium du Palais de justice. Environ 100 enfants, dont la grande majorité provenait de milieux moins favorisés, ont participé aux festivités organisées par le Jeune Barreau de Québec.

Maquilleuses, gymnastique, spectacle de Noël et ambiance musicale gracieuseté de Solotech inc. ont agrémenté cette belle journée. Les petits comme les grands se sont bien amusés grâce à la présence des membres bénévoles et se sont régalés du buffet servi par Traiteur Sait-Émile et des gâteries offertes par Laura Secord.

Un cadeau personnalisé a été distribué par le Père Noël à chacun des enfants présents ainsi que six certificats cadeaux de chez Benjo au montant de 50 \$, offerts par Desjardins, ont été remis à de petits heureux.

Une telle activité ne peut avoir lieu sans la grande générosité de nos commanditaires. Grâce à vous, un grand nombre d'enfants ont eu droit à une journée inoubliable. Nous vous remercions sincèrement et espérons compter encore une fois sur votre contribution pour la prochaine édition.

À l'année prochaine !

Nous tenons à remercier tous nos commanditaires pour leur générosité qui a permis, une fois de plus cette année, que cette fête soit un franc succès.

CATÉGORIE PLATINE

- International Police Association

CATÉGORIE OR

- Desjardins
- Jean-François Bertrand avocats inc.
- Bédard Poulin avocats
- Carter Gourdeau

CATÉGORIE ARGENT

- Brodeur Prémont Lavoie avocats inc.
- Me Réjean Bouchard, avocat
- Me Chantale Trahan, avocate

CATÉGORIE BRONZE

- Stein Monast S.E.N.C.R.K. AVOCATS
- Beauvais Truchon avocats
- Me Annie Quimper, avocate
- Me Lisa Bérubé, avocate
- Me France Julien, avocate

Nous tenons également à remercier les entreprises et organismes pour leur généreuse contribution.

- Desjardins
- Solotech inc.
- Traiteur Saint-Émile
- Laura Secord

Merci et au plaisir
de vous revoir
l'an prochain !



Nous voilà rendus, depuis déjà quelques semaines, en 2013. Tel que le prévoit l'usage, le passage vers la nouvelle année entraîne son lot de remises en question et de résolutions. Le Conseil du Jeune Barreau de Québec n'y échappe pas et a choisi de continuer de travailler sur ces principaux objectifs, adoptés en début de mandat, en mai dernier. Certaines de nos priorités – dont certains projets sur lesquels nous travaillons très fort – verront le jour d'ici quelques semaines. Voici, en ce début d'année, un bref tour d'horizon de ce que le Jeune Barreau de Québec souhaite mettre de l'avant.

Les résolutions

Notre richesse : nos membres

En début de mandat, j'ai insisté sur l'importance de l'implication et sur le rôle-clé voire central joué par nos bénévoles. Le pendant naturel à cette implication, à ce dévouement, tant dans la communauté que dans son travail, est le professionnalisme dont font preuve les membres du Jeune Barreau de Québec. Nous connaissons tous, dans notre environnement professionnel, de jeunes avocats qui accomplissent de grandes choses, se démarquent, innovent. C'est dans cette optique que le Conseil du Jeune Barreau de Québec a choisi de mettre sur pied un **Gala reconnaissance**.

Ce gala sera une occasion de reconnaître les jeunes avocats qui se démarquent par leur excellence dans le cadre de leur pratique, dans plusieurs catégories.

Celui-ci aura lieu le **4 avril prochain**. Dans ces pages, de même que sur nos divers canaux de communication, vous trouverez l'information pertinente à ce sujet. **Nous sommes en recherche de candidats. Vos suggestions sont les bienvenues.**

Une image plus dynamique

Nous avons également convenu de rafraîchir le site Internet du Jeune Barreau de Québec. D'ici quelques semaines, vous pourrez apprécier – et utiliser – notre site Internet revampé.

Me Joanie Proteau
Présidente du Jeune Barreau de Québec
presidence@jeunebarreauquebec.ca



D'ailleurs, cette édition du Proforma fait partie de nos démarches en vue d'entrer de plain-pied dans les nouvelles technologies. Numérisée et transmise directement dans les boîtes courriel des avocats de la section de Québec, nous espérons que cette nouvelle plateforme vous convient. Des exemplaires papier demeurent disponibles, pour ceux qui préfèrent lire notre journal de cette manière.

De manière à faire écho à ces nouveautés, nous avons également accru notre présence sur les réseaux sociaux. Nous vous invitons à rejoindre la page Facebook du Jeune Barreau de Québec et notre fil Twitter, au @JBQ_Quebec. Nous mettons fréquemment à jour les informations, publions des nouvelles intéressantes concernant notre profession et la communauté juridique. Il s'agit également d'un excellent moyen d'interagir avec le conseil d'administration du JBQ.

Centième anniversaire du JBQ

En 2014, notre association fêtera ses 100 ans d'existence. Cent années à voir aux intérêts des jeunes avocats et à participer à la vitalité de la communauté juridique. D'anciens membres du conseil d'administration ont accepté notre invitation de former un comité, lequel aura pour mission d'épauler l'actuel conseil d'administration du Jeune Barreau de Québec dans sa tâche de préparer les festivités de cet anniversaire hors du commun. Je profite de cette tribune pour les remercier chaleureusement à nouveau.

Nous préparons actuellement le calendrier des activités du Centième, activités qui s'ajouteront au calendrier du Jeune Barreau de Québec. Nous diffuserons l'information à ce sujet dès que possible, de manière à permettre à tous les avocats d'inscrire à leur agenda ces activités spécialement conçues pour vous ! Anciens membres, membres actuels, collègues du milieu de la justice, juges, huissiers : nous serons plus qu'heureux de vous compter parmi nous à cette occasion.

* * *

L'actuel conseil d'administration du Jeune Barreau entre dans sa dernière ligne droite avant la fin de son mandat. Nous poursuivrons notre travail à cet égard et nous vous invitons à nouveau à communiquer avec nous, pour toute question, ou commentaire.

Suite P. 8



Vous êtes appelé à la barre
www.barreau.qc.ca/quebec

Lorsque j'ai été assermenté, le 10 mai dernier, j'avais alors annoncé différents projets qui me tenaient à cœur. Plusieurs personnes jugeaient alors que j'étais trop ambitieux et que je prenais les bouchées doubles. C'était sans compter la générosité et l'altruisme des avocats et des juges du district judiciaire de Québec.*

Je manque de mots

Dans l'édition du mois de décembre dernier, je soulignais le travail remarquable fait par plus de 150 avocats bénévoles qui travaillent, sans relâche, pour le bien-être de la profession ainsi que de deux projets en formation soit l'informatisation des palais de justice et le jumelage Québec-Bordeaux.



Me Régnald Beaudry
Bâtonnier de Québec
batonnier@quebec.qc.ca

Le Barreau de Québec a donc mis sur pied un comité spécial sur l'intégration des technologies et il est maintenant composé de l'honorable Mario Tremblay C.Q. (président) et de l'honorable Robert Pidgeon C.S., représentant la magistrature, de M. le bâtonnier Louis Masson et du sousigné, représentant le Barreau de Québec, de Me Annie Gaudreault et Me Chantal Couturier, représentant les administrateurs judiciaires et les greffes, de M. George Azzaria, représentant l'Université Laval et de Me Louis Cloutier, représentant les membres du Jeune Barreau.

Il s'agit donc d'un projet colossal auquel tous les intervenants judiciaires devront mettre l'épaule à la roue pour enfin entrer dans le 21^e siècle.

Le Barreau de Québec a demandé au Comité des relations extérieures de coordonner le jumelage Québec-Bordeaux. Pour ce faire, le Conseil a demandé à **Me François-Xavier Simard** et **Me Denis L'Anglais** de travailler avec **Me Denis Borgia**, **Me Yves Delavallade** et **Bernard Quesnel, Bâtonnier de Bordeaux**. Me Borgia est membre du Barreau de Québec et de celui de Bordeaux. Leur mandat était de préparer un plan triennal qui a été soumis au Conseil et adopté par celui-ci lors de la séance du 22 janvier dernier. Je dois souligner la qualité du travail et le temps investi dans la réalisation de cette planification dont voici les orientations :

ORIENTATION NO 1 : Collaboration structurelle

Objectif no 1 : amélioration des modes et structures de fonctionnement

Objectif no 2 : promotion de l'organisation

Objectif no 3 : relations avec le politique et le judiciaire

ORIENTATION NO 2 : Échange de stagiaires

Objectif no 1 : connaissance des systèmes juridiques et des instances responsables de leur mise en œuvre

Objectif no 2 : modalités d'exercice de la profession

Objectif no 3 : éthique et déontologie

ORIENTATION NO 3 : Formation professionnelle

Objectif no1 : reconnaissance des formations par les instances nationales dans le cadre de l'Arrangement du 30 mai 2009 Barreau du Québec/Conseil National des Barreaux)

ORIENTATION NO 4 : Développement des affaires

Objectif no 1 : système de référence entre membres des Barreaux

Objectif no 2 : mécanisme d'accroissement des échanges transnationaux des entreprises clientes des membres des Barreaux

Objectif no 3 : collaboration avec et entre les institutions d'enseignement et organismes de commerce agissant à Bordeaux et à Québec

ORIENTATION NO 5 : Développement de l'efficacité et de l'efficience des pratiques (orientation non spécifiée à l'entente mais possible selon l'art. 9)

Objectif no 1 : Inventaire des meilleures pratiques internationales

Objectif no 2 : Familiariser les membres des Barreaux en entreprises aux normes

Toutes ces personnes ont une expertise particulière en gestion et en informatique. Ils ont accepté de donner généreusement de leur temps pour faire avancer les choses et faire en sorte que bientôt, nous l'espérons, les avocats pourront se servir des ordinateurs portables, tablettes et téléphones intelligents dans les salles d'audience. À plus long terme, nous visons à ce que les greffes soient totalement informatisés pour que les avocats puissent avoir accès à distance aux dossiers. Dans un horizon plus immédiat, et puisqu'il faut bien commencer quelque part, le comité ciblera des projets ponctuels visant à mettre de l'avant l'utilisation des outils technologiques dans la section.

Il est de mise qu'à plus ou moyen long terme, nous devons travailler avec le gouvernement du Québec, tous les tribunaux et le Barreau du Québec pour que les passerelles informatiques de communications soient uniformisées de façon à ce qu'à partir d'un ordinateur, les avocats aient accès à tous les dossiers dans lesquels ils ont un intérêt, peu importe où ils se trouvent.

Suite P. 8



AU MARQUIS DE BRUMMELL
www.marquisbrummell.ca
657 3^e Avenue, Limoilou, Québec
418-529-6897 1-877-529-6897
Fax : 418-529-8691

VENTE DE TOGES, CHEMISES ET RABATS
(ANCIENNEMENT OFFERT PAR LA MERCERIE JEAN-GUY BOILARD)

VENTE ET LOCATION DE COMPLETS ET TENUES DE CÉRÉMONIE
ATELIER DE TAILLEUR SUR PLACE

Hommage du Lieutenant-gouverneur 2012

Chaque année revient le plaisir de remettre l’Hommage du Lieutenant-gouverneur à l’un des étudiants ayant complété sa formation au Centre de formation professionnelle de Québec. Cet exercice est, à chaque fois, bien difficile et cette année n’y fait pas exception. Les membres du comité de sélection ont rencontré des candidats et candidates au parcours hors du commun, avec des forces particulières et qui mériteraient tous de voir leurs réalisations honorées.

Le choix du comité s’est toutefois arrêté sur un candidat qui a laissé sa marque de façon tangible à la faculté de droit de l’Université Laval : Me Pierre Fournier-Simard.

Dès le début de son implication à la faculté, au sein de l’Association des étudiants en droit (A.E.D.), notre récipiendaire constate que les étudiants doivent être sensibilisés à l’importance de s’intéresser à leur carrière tôt au cours du baccalauréat. Il s’inquiète que plusieurs ne sachent pas vers quel type de pratique se diriger ni même vers qui obtenir de l’information. Bien que certains services soient déjà offerts par l’université en matière d’orientation et d’accompagnement professionnel, ceux-ci ne sont pas spécialisés au droit. Notre récipiendaire, alors président de l’A.E.D., propose au comité exécutif de la faculté de droit de créer un centre de développement professionnel dans la faculté même. Après beaucoup d’efforts, de concertation et de négociations, ouvrait en 2010 le Centre de développement professionnel de la faculté de droit, le tout en collaboration avec le service de placement de l’Université Laval. Le succès fut immédiat !

Grâce à l’initiative de Me Fournier-Simard de même que de l’équipe de l’A.E.D. alors en place, les étudiants en droit disposent maintenant d’une ressource professionnelle qui œuvre pour eux, à temps plein et qui aide nos futurs avocats à se familiariser avec les exigences du marché de l’emploi et surtout explorer différentes possibilités de carrière.

Cette réalisation n’est pas la seule. Notre récipiendaire a aussi participé activement à la réforme du programme de baccalauréat en droit et il a maintes fois apporté des idées novatrices afin de nourrir les réflexions des membres du comité. Plusieurs de ses suggestions ont été retenues, notamment en ce qui a trait à l’intégration d’activités visant à renforcer les compétences des étudiants en matière de rédaction juridique. Il a également participé à la



confection d’une liste de cours hors discipline, qui est maintenant proposée aux étudiants dans le cursus du baccalauréat en droit, afin de parfaire leur formation dans des domaines complémentaires.

Alors qu’il est vice-président aux affaires professionnelles, il met sur pied des conférences « carrières » avec divers employeurs de Québec et revampe la journée carrière dont la participation passe de 150 à 400 étudiants.

Bien entendu il s’agit aussi de succès « d’équipe ». Mais n’eût été de l’énergie communicative, du leadership et de la motivation de Me Fournier-Simard ces projets n’auraient pas vu le jour.

Les membres du comité de sélection ont rencontré un confrère qui a un sens aigu de ce qu’est l’accessibilité à la justice, ou à tout le moins ce qu’elle devrait être. Pour un jeune avocat qui commence sa pratique, sa compréhension du rôle de l’avocat et de sa responsabilité sociale est digne de mention. Il est aussi un défenseur convaincu – et convaincant - des outils technologiques pour résoudre, en partie, certaines difficultés liées à l’administration de la justice et en améliorer d’autant l’accessibilité et la modernité.

Dès son entrée dans la profession, il joint l’action à la parole et s’implique dans un mandat pour Probono Québec qui a exigé plus d’une trentaine d’heures et qui a permis à un citoyen qui, autrement n’aurait pu se faire représenter par un avocat, de régler en sa faveur un dossier ayant des impacts importants.

Les membres du comité de sélection ont perçu chez Me Simard-Fournier un réel désir d’aider les autres de façon générale et de revamper l’image de la profession. Les membres ont aussi eu le plaisir d’entendre un confrère passionné, terre-à-terre, altruiste, confiant et d’un optimisme rafraîchissant.

Les implications de notre récipiendaire sont diversifiées et nous soulignons ici que les faits saillants. L’ensemble de son dossier académique nous apparaît des plus complet et équilibré. Que notre récipiendaire ait réussi à mener tant de projets aussi importants, sans compromettre ses résultats scolaires, et en maintenant une si bonne moyenne, nous paraît digne de mention.

Me Fournier-Simard pratique maintenant dans un grand cabinet de Montréal. Nous gardons à l’œil cet avocat qui aura certainement une influence positive sur l’avenir de la profession.

Toutes nos félicitations à Me Pierre Fournier-Simard, récipiendaire de l’Hommage du Lieutenant -gouverneur pour l’année 2012 !

L'accès à la justice : mythe ou réalité?



Par
Me Maude Bégin-Robitaille

Chronique juridique présentée par



Société québécoise
d'information juridique

Depuis plusieurs années, on dénote un certain « décrochage » du public relativement à la justice. Dans le cadre de mon emploi au Centre de justice de proximité de Québec, un organisme qui dispense de l'information juridique gratuitement aux habitants du district judiciaire de Québec, j'ai été en mesure de constater le désarroi et le désabusement de plusieurs citoyens envers notre profession. Au CJ PQ, je rencontre les laissés-pour-compte de la justice : un homme analphabète incapable de lire son dossier; une femme violentée devant se représenter seule devant les tribunaux pour faire modifier une pension alimentaire; un aîné souffrant d'Alzheimer victime de fraude; etc.

Beaucoup me demandent : « Quel accès à la justice? » Ils me disent que la justice, ce n'est pas pour eux. Complètement laissés à eux-mêmes au cœur d'un système très complexe qu'ils ne comprennent pas, ils se font renvoyer d'une boîte vocale à l'autre. La frustration monte très vite et ils pestent contre le système judiciaire, le gouvernement, les avocats et les juges. Si les paroles prononcées à l'égard de notre profession sont parfois peu édifiantes, les problèmes vécus par ces gens sont bien réels.

La source de leur mécontentement est souvent la même : ils sont trop « riches » pour bénéficier de l'aide juridique, mais trop pauvres pour s'offrir les services d'un avocat. Pour une personne seule sans enfant, le seuil d'admissibilité à l'aide juridique se chiffre à un salaire de 13 910 \$. Dans le cadre du volet contributif, ce montant peut augmenter jusqu'à 21 547 \$, si l'on débourse 800\$ de contribution. C'est donc dire qu'un travailleur à temps plein au salaire minimum ne peut obtenir l'aide juridique... et ne peut définitivement pas acquitter les honoraires d'un avocat. Plusieurs décident d'abandonner leurs droits, incapables de se représenter seuls et incapables de payer.

On parle sur toutes les tribunes du problème de l'accès à la justice et il s'agit d'un important cheval de bataille du ministère de la Justice. Sous l'ancienne direction du libéral Jean-Marc Fournier, le ministère avait mis en avant le Plan Accès Justice, qui comportait 5 points : 1) moderniser la procédure en modifiant le Code de procédure civile, 2) favoriser l'accès à la justice en matière familiale (Projet de loi 64, adopté le 13 juin 2012), 3) accélérer la cadence des causes entendues par les tribunaux (Projet de loi 43, adopté le 5 avril 2012), 4) hausser les seuils d'admissibilité à l'aide juridique et 5) instaurer le Fonds Accès Justice (Projet de loi 29, adopté le 5 avril 2012). Ce fonds est

affecté au financement de projets ou d'activités qui ont pour objectif d'améliorer dans la collectivité la connaissance et la compréhension du droit ou des systèmes de justice, ainsi que l'utilisation de ceux-ci.

D'autres efforts ont été faits pour favoriser l'accès à la justice. Plusieurs OBNL offrent de l'information juridique gratuitement. Les ressources existent, mais elles sont méconnues non seulement des citoyens, mais aussi des avocats et du monde de la justice. Souvent, ces organismes sont à même de répondre à des questions juridiques simples du contribuable (comment rédiger seul un testament, comment remplir soi-même les brochures de divorce conjoint, quel formulaire remplir pour demander une non-communication de plume, etc.), et ce, sans frais. Voici quelques exemples :

- Le BAIL : informe les locataires sur leurs droits et obligations envers le propriétaire.
- L'Autre-Avenue : offre un service de médiation de quartier, principalement dans le cadre des troubles de voisinage.
- Alter-Justice : accompagne les citoyens dans leurs démarches pour obtenir une suspension de casier judiciaire.

Même notre Jeune Barreau de Québec participe à l'effort populaire en offrant aux citoyens un service de consultation pour les aider dans leurs recours devant la Cour du Québec, division des petites créances.

Au final, une bonne partie du problème soulevé par la question de l'accès à la justice repose sur l'incompréhension du public du mécanisme judiciaire et du travail de l'avocat. Il pense trouver des avis juridiques au greffe civil, ne comprend pas pourquoi les dossiers sont remis et ne pense pas toujours que son avocat a d'autres clients. Par contre, j'ai souvent remarqué qu'une fois les normes juridiques et le système bien expliqué, les citoyens sont généralement à même de réaliser l'importance vitale de l'avocat et la complexité de notre travail. Une vérité toute simple me frappe tous les jours : les gens, au final, ne veulent qu'être écoutés. Ils ont besoin de comprendre et d'être informés des étapes et du contenu de leur dossier. Lorsqu'on veille à satisfaire les besoins psychologiques de notre client en même temps que ses besoins purement judiciaires, on accroît la confiance qu'il a envers le système de justice. Et c'est toute la communauté juridique qui en sort alors gagnante.

Avec des aveux la peine sera moins longue.

DÉPRESSION, STRESS, DÉPENDANCE

PAMBA

Programme d'Aide aux Membres du Barreau du Québec, à leurs conjoints et aux stagiaires et étudiants de l'École du Barreau
Montréal : 514.286.0831 Extérieur : 1800.74PAMBA www.barreau.qc.ca/pamba

Je manque de mots (suite)

ORIENTATION NO 6 : Mise en œuvre, évaluation et contrôle

Objectif no 1 : Formuler les résultats attendus et développer les indicateurs de mesure de l'entente de jumelage

Objectif no 2 : Dresser un calendrier des rencontres de mise en œuvre et suivi

Objectif no 3 : Rédiger un rapport d'évaluation et formuler des recommandations

Dès que le Barreau de Bordeaux aura procédé à sa ratification, le détail du plan triennal pourra être communiqué à nos membres, sur demande. Si vous souhaitez participer à l'une ou l'autre des actions, vous êtes invités à vous manifester à la directrice

générale qui fera le suivi auprès des membres responsables de la mise en œuvre.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, beaucoup de gens travaillent d'arrache-pied pour l'ensemble des avocats du district de Québec et c'est pourquoi je manque de mots pour leur dire à quel point je les remercie.

Rénald Beaudry

* L'emploi du genre masculin n'a pour but que d'alléger le texte

Les résolutions (suite)

Je profite également de l'occasion pour vous inviter à **consulter notre article concernant les relations du JBQ à l'international**. Nous avons, au cours de la dernière année, solidifié nos rapports avec nos homologues américains, français, belges et suisses – en gardant à l'esprit, à chacune de nos interventions, l'intérêt des membres du Jeune Barreau de Québec.

En terminant, sur une note plus personnelle, j'aimerais souligner et féliciter deux de nos administratrices, qui recevront prochainement, la visite de la cigogne. Me Marie-Ève Paré et Me Élise Bartlett seront, au cours des prochains mois, de nouvelles mamans! Toutes nos félicitations!



L'Étude Daignault et Associés recherche un avocat(e) intéressé(e) à poursuivre sa pratique dans une société nominale dynamique avec possibilités de référence de dossiers, de mentorat ou d'échange de services. Un service de comptabilité est également offert.

Informations supplémentaires transmises sur demande avec confidentialité assurée.

Me Pierre Daignault, avocat et médiateur
Téléphone : 418 692.3636
pdaignault@daignaultetassocies.com



GAGNON SÉNÉCHAL COULOMBE T.M.C.
HUISSIERS DE JUSTICE

Depuis
1966

800, boul. des Capucins,
Québec (Québec) G1J 3R8
www.gschuis.com

Une équipe de 45 personnes à VOTRE service
Expérience disponible EN TOUT TEMPS
Service d'URGENCE rapide et efficace

Tél.: 418 648-1717 (24 heures)
Fax : 418 522-9911
Sans frais : 1 800 463-6267

Rayonnement à l'international

Le Jeune Barreau de Québec, tout comme les barreaux du Québec et de Québec, assure une présence au niveau international lors des rentrées de la Conférence du stage du Barreau de Paris et de la Rentrée de la conférence du Jeune Barreau de Bruxelles.

Conférence du stage du Barreau de Paris

Lors de ces événements tenus du 4 au 10 décembre 2012, Mes Proteau, Barsoum et Tanguay ont assisté aux événements et aux rencontres entourant la rentrée du Barreau de Paris. À cet effet, ils ont assisté à plusieurs rencontres exploratoires en lien avec les ententes de reconnaissance mutuelle entre la France et le Québec, mais aussi avec nos différents partenaires à l'international.

Les administrateurs présents ont fait connaissance avec la représentante du bureau de Desjardins international. Rappelons que Desjardins est l'un des partenaires principaux du Jeune Barreau de Québec et qu'il réussit à assurer une pérennité de notre organisation. Ce faisant, nous avons été mis en contact avec leurs bureaux à Paris pour l'Europe pour ainsi faire croître l'opportunité à nos membres à l'international. Vous pouvez

En plus de ces rencontres, Mes Proteau, Barsoum et Tanguay ont assisté à la joute oratoire de la conférence Berryer, aux réceptions et aux rencontres avec le délégué général du Québec à Paris, la réception et les rencontres avec les barreaux du Québec et de Paris, la rentrée officielle de la Conférence du stage du Barreau de Paris et le bal des Secrétaires de la Conférence du stage du Barreau de Paris. D'ailleurs, plusieurs personnes rencontrées auront le plaisir d'être parmi nous lors de la rentrée judiciaire 2013.

Rentrée du Barreau de Bruxelles

Me Barsoum a assisté du 17 au 20 janvier 2013 à la rentrée du Barreau de Bruxelles organisée par la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles. À cette occasion, Me Barsoum a participé au concours oratoire surréaliste à la belge sous le thème « Ceci n'est pas un discours ». Les neuf participants avaient le même thème mais devaient ajouter cinq mots à leur texte. Celui-ci a fourni une prestation chantée en hommage à Céline Dion pour ainsi faire un rappel de notre diva québécoise.

En plus, cette participation a permis de rencontrer les nouveaux élus des conférences européennes qui, eux aussi, seront parmi nous lors de la rentrée de 2013. S'ajoutent à cela la rencontre



Gauche à droite : Réception de la Délégation générale du Québec à Paris- Résidence officielle du Délégué. Me Gacia Kazandjian (AJBM), Me Jad-Patrick Barsoum (1^{er} VP-JBQ), Me Marie Cousineau (Présidente-AJBM), Me Catherine Pilon (Bâtonnière de Montréal), M. Michel Robitaille (Délégué général du Québec à Paris), Me Nicolas Plourde (Bâtonnier du Québec), Me Rénald Beaudry (Bâtonnier de Québec), Me Joanie Proteau (Présidente-JBQ), Me Christian Tanguay (JBQ), Me Marie-Claire Lachance (AJBM).



Gauche à droite : Rentrée solennelle de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles. Me Bertrand Gervais (AJBM), Me Andréanne Malackett (1^{er} VP-AJBM) et Me Jad-Patrick Barsoum (1^{er} VP-JBQ).



Gauche à droite : Me Christian Tanguay, Me Joanie Proteau, l'Honorable Lawrence Cannon et Me Jad-Patrick Barsoum

demeurer à l'affût des prochains Proforma auxquels quelques chroniques de Desjardins international vous seront présentées.

Dans cette même lignée, nous avons rencontré la sénatrice Nathalie Goulet et avons eu le droit à une visite privée au Sénat français nous permettant de comprendre le fonctionnement du système politique français et de son application juridique tant ici qu'à l'international. Le Jeune Barreau de Québec a aussi rencontré Lawrence Cannon, ambassadeur du Canada en France, dans une rencontre privée visant à discuter du rayonnement de notre association et aussi des difficultés de nos membres provenant de l'extérieur du pays voulant s'installer à Québec et de l'intégration des ententes de reconnaissance mutuelle avec la France et le Québec, ainsi qu'entre le Canada et l'Europe.

avec le bâtonnier de Bruxelles et les réceptions en l'honneur de la rentrée.

Tous ces événements ont été possibles grâce à l'aide de l'Office franco-québécois pour la jeunesse qui, nous assure, grâce à sa contribution, notre participation à ces événements.

Finalement, le Jeune Barreau continuera son rayonnement à l'international, notamment en faisant croître la nouvelle entente entre l'American Bar Association/Young Lawyer Division à l'occasion de leurs congrès en mai et en août 2013.

N'hésitez pas à communiquer avec les membres du Conseil pour toute question relative aux relations internationales avec nos différents partenaires, que ce soit pour vos déplacements, vos demandes de correspondants ou simplement pour votre curiosité.

Chronique financière



Desjardins

LES MEMBRES DESJARDINS PROFITENT D'UN NOUVEL OUTIL QUI FACILITE LA GESTION DU BUDGET ET LA RÉALISATION DE PROJETS

Depuis août 2012, les membres Desjardins ont accès à *Mon budget*, un outil automatisé de gestion budgétaire. Un seul essai suffit pour constater à quel point cet exercice souvent fastidieux devient simple et même agréable !

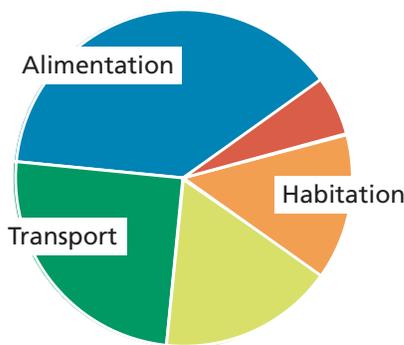
Accessible dans AccèsD Internet, l'outil *Mon budget* permet aux membres Desjardins de mieux comprendre et de mieux gérer leurs finances personnelles.

Comment fonctionne *Mon budget* ?

L'outil fait quasiment tout le travail pour l'utilisateur. Pour y accéder, il suffit de se connecter aux services AccèsD Internet et de cliquer sur l'onglet « Mon budget ».

En plus de fournir une analyse sommaire des transactions courantes portées aux comptes caisses et Visa Desjardins, *Mon budget* les catégorise automatiquement, ce qui permet notamment à chaque membre :

- d'avoir un portrait clair de ses dépenses et de ses revenus;
- de garder un meilleur contrôle de ses dépenses;
- de se fixer des objectifs budgétaires.



L'utilisateur peut retravailler le portrait de ses dépenses et de ses revenus en modifiant la catégorisation et en rajoutant des sous-catégories qui viendront s'intégrer aux 16 catégories déjà existantes.

Il ne reste plus au membre qu'à se fixer un objectif budgétaire, notamment grâce aux moyennes de dépenses par catégories, et à en suivre graphiquement l'évolution au cours du mois afin de s'assurer de ne pas le dépasser.

Tout nouveau et déjà amélioré !

Depuis le 2 décembre, c'est une version améliorée et encore plus efficace qui est offerte à tous les membres. Il est notamment possible désormais :

- de créer des objectifs d'épargne pour réaliser ses projets;
- d'ajouter manuellement les transactions réalisées à partir de comptes d'institutions financières autres que Desjardins.

Une première au Canada

Outre les améliorations apportées à la version Internet, Desjardins est fier d'être la première institution financière au Canada à offrir son outil de gestion budgétaire en version mobile. Cette nouveauté était très attendue des membres qui peuvent maintenant, à partir de leur appareil mobile :

- analyser leurs dépenses et leurs revenus;
- consulter leurs transactions et en modifier la catégorisation;
- suivre l'évolution de leur budget, ainsi que de leurs projets;
- profiter d'une multitude d'autres possibilités.

Découvrez *Mon budget* et commencez à réaliser vos projets !
Tous les détails sur desjardins.com/MonBudget.



L'offre Distinction, à la hauteur de votre réussite

Réalisez de nombreuses économies et profitez d'avantages distinctifs !

desjardins.com/jbq



Desjardins

Analyse pragmatique et fonctionnelle... Des Oscars



Par
Me Nicholas Jobidon



Dans sa chronique à chaque parution du Proforma, Me Jobidon sur-analyse un sujet jusqu'à l'absurde

Ça y est, nous y revoilà : la saison des Oscars bat son plein. Celle-ci a commencé subtilement à l'automne, alors que les studios ralentissent la production de *blockbusters* et les cinémas offrent un choix impressionnant de drames sentimentaux, de drames historiques et même de certains drames budgétaires. Fini les *Transformer : Le retour*, *La Momie 4* ou *Spider-man re-revient encore*; la saison des Oscars est caractérisée par des films sérieux, faits purement par et pour l'amour de l'art. Les cyniques les appellent « appâts à Oscars » (*Oscar bait*). Cette transition n'est pas due (du moins, pas totalement!) à l'arrivée de l'hiver et à notre désir inconscient qui survient alors de vivre des émotions fortes au travers du cinéma; elle a plus à voir avec le désir des studios que leurs films soient plus frais dans la mémoire des critiques.

Contrairement à la saison des outardes, caractérisée par des coups de feu matinaux, la saison des Oscars devient apparente lorsqu'on accède à n'importe quel média : rumeurs et potins, interviews avec des stars, et même scandales éclatent régulièrement à cette époque de l'année. Par exemple, en 2009, un propriétaire de studio hollywoodien aurait ainsi fait circuler des rumeurs à l'effet que John Nash, mathématicien et sujet du film « Un homme d'exception » (*A Beautiful Mind*), était antisémite de manière à discréditer le film et avantager son propre candidat.

Le but de ce battage médiatique : influencer le décideur, bien sûr! Et celui-ci n'est pas le public en général – l'enjeu est bien trop important! Les prix sont remis par l'AMPAS (*Academy of Motion Picture Arts and Sciences*), composée de 6000 professionnels de l'industrie cinématographique œuvrant dans un des 15 domaines qui la composent : acteurs, réalisateurs, musiciens, techniciens en effets visuels, etc. Selon les dernières statistiques, les membres de l'AMPAS sont majoritairement des hommes (77%) blancs (94%) de plus de 50 ans (86%)... d'où certaines accusations quant au caractère conservateur de

l'institution. Entre autres, l'acteur Marlon Brando avait notoirement levé le nez sur son Oscar en 1972 (Meilleur acteur pour son rôle dans *Le Parrain*) en raison des politiques discriminatoires de l'industrie envers les populations autochtones.

Le prestige internissable de l'Oscar fait en sorte que l'AMPAS interdit la revente de la statuette, par exemple lors d'une enchère après le décès d'un récipiendaire. Le zèle de l'Académie est tel qu'elles sont effectivement considérées comme des biens hors commerce. Pour le plaisir, voici d'autres exemples de biens hors commerce (au Québec, du moins): la propriété de l'État, les droits extrapatrimoniaux protégés par les chartes, les choses sacrées employées à des fins religieuses.

Tout ce prestige est toutefois bien mérité : les célébrités américaines sont parmi les êtres humains les plus populaires et les plus facilement reconnus au monde. La machine médiatique américaine, qui fonctionne à pleine vapeur depuis le début du 20e siècle, a transformé la culture anglophone, mais plus particulièrement la culture américaine, en culture mondiale. Après tout, donner le choix entre écouter la cérémonie des Oscars ou les Prix Jutra, le *glamour* à l'américaine l'emporterait probablement. Et pour cause : les célébrités qui y défilent nous sont encore plus familières que les acteurs québécois. À titre d'exemple, Gilbert Sicotte a remporté le prix Jutra 2012 pour son rôle dans *Le vendeur*. Pour ceux qui ont du mal à le placer (les plus jeunes, sans doute!), c'était le chef d'équipe dans *Fortier*.

Pourquoi ne nous réapproprions-nous pas la familiarité que nous éprouvons présentement envers les célébrités américaines? Nous pourrions même commencer ici même, dans la communauté juridique de la ville de Québec, avec notre propre cérémonie de prix. Les catégories : meilleure direction de dossier, meilleur mémoire d'appel, meilleurs effets de toge... La statuette qui irait au gagnant dans chaque catégorie serait, bien sûr, elle aussi un bien hors commerce : comme l'ont compris nos voisins du Sud, la Culture, ça n'a pas de prix.



**Maîtrisez
votre pratique
dès le départ.**

**Nouvellement assermenté?
Découvrez le plan Jeune Barreau** ▶

**Juris
Concept**

Solution de gestion
pour avocats

1 888 692-1050
jurisconcept.ca



Actualité juridique

- **Me Nathalie Drouin** a été nommée sous-ministre associée au ministère de la Justice du Québec.
- **Me Philippe Morisset** a été nommé associé du bureau Joli-Cœur Lacasse.
- Le nom de l'étude légale Rousseau Potvin avocats a été modifiée pour **Rousseau Langlais, avocats** et la nouvelle adresse est 625, rue Saint-Amable, C.P. 17100, Québec, QC G1K 9E2.
- **Me Mario Sylvain** exerce dorénavant au 255-C, boulevard Vachon Nord, Sainte-Marie de Beauce, QC G6E 1L8
téléphone : 418-387-0203 ; télécopieur : 418-387-1211.
- **Me Françoise Mercure** a été nommée présidente-directrice générale de la Commission de la capitale nationale de Québec.
- **Me Éric Stevenson** et **Me Philippe Lebel** ont été nommés respectivement surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution et directeur général des affaires juridiques à l'Autorité des marchés financiers.
- **Mes Antoine P. Beaudoin, Vincent Girard, Anne-Julie Lapointe** et **Pascal Lepage** ont été nommés associés du bureau Stein Monast. **Me Samuel Massicotte** et **Me Sophie Vachon-Therrien** se sont joints à l'équipe.

Calendrier des activités

13 février 2013

Formation du Barreau de Québec – CAIJ*
L'avocat et la gestion de crise (1,5 h)

21 février 2013

Formation du Barreau de Québec – CAIJ*
La fraude en entreprise dans les états financiers (1,5 h)

20 mars 2013

Formation du Barreau de Québec
Les grands rendez-vous de la formation

L'AFFAIRE CASTOR HOLDINGS

34 JUGEMENTS

1951 PAGES DE TEXTES INTÉGRAUX

**DISPONIBLE EN
23 RÉSUMÉS SOQUIJ :
MOINS DE 40 PAGES**

**CONCENTREZ-VOUS
SUR L'ESSENTIEL**

soquij.qc.ca/abonnement/promo.php



SOQUIJ

Si vous désirez publier gratuitement dans cette section transmettre votre information à l'adresse suivante : proforma@jeunebarreaudequebec.ca

21 mars 2013

Formation du Barreau de Québec
Les grands rendez-vous de la formation

22 mars 2013

Formation du Barreau de Québec – CAIJ*
Séance de formation avec la Cour supérieure (3 h)

23 mai 2013

Formation du Barreau de Québec – CAIJ*
Journée de formation en droit des technologies (6 h)

Formations du JBQ

L'ACTION INTERNATIONALE DU DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

CONFÉRENCIER : Me Sabin Ouellet
DATE : 27 février, 12 h 15 à 13 h 45
Commandité par Desjardins

ANATOMIE D'UN CONTRAT DE LICENCE

CONFÉRENCIERS : Me Jean-François Drolet
Me François Duchesneau
Me Philippe Boivin
DATE : 27 mars, 8 h 30 à 12 h
Commandité par Desjardins

LES ENJEUX DE LA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ AU QUÉBEC

CONFÉRENCIER : Me Sébastien Bergeron-Guyard
DATE : 27 mars, 12 h à 13 h 30
Commandité par SOQUIJ

Pour vous inscrire, consultez notre site internet
www.jeunebarreaudequebec.ca